

Déc. 2020 - Vers un territoire en transition !



- Agriculture durable
- Environnement
- Bocage
- Élevage



#### Éléments clés

- Environ 200 exploitations engagées depuis 2011
- 8 formations/an pour les nouveaux engagements
- 3 rencontres/an pour le suivi des agriculteurs engagés



#### P'tit lexique

- ADAR : Association pour le Développement Agricole et Rural
- CODAR : Comité de Développement Agricole et Rural
- DDT : Direction Départementale des Territoires
- MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

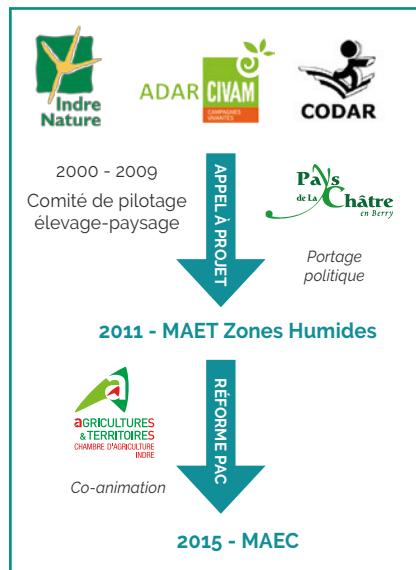
# Mesures agro-environnementales et climatiques en Boischaut Sud

## Définition et objectif

### DÉFINITION

Les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) sont une **aide financière** pour les agriculteurs qui valorise les initiatives allant dans le sens de la réduction de l'impact climatique, de la préservation de l'environnement et de la qualité de l'eau : plantation de haies, réduction de l'utilisation de pesticides, préservation des prairies naturelles, etc. Cette aide provient de fonds européens (second pilier de la PAC). Le comité de pilotage à l'origine des MAEC a été constitué pour répondre à une demande des agriculteurs. Les MAEC sont issues d'une co-construction engageant les élus et les institutions environnementales, agricoles et de développement.

Depuis 2015 les agriculteurs du Boischaut Sud de l'Indre qui le souhaitent peuvent souscrire des MAEC : contrats d'une durée de 5 ans, qui permettent de **rémunérer des pratiques respectueuses de l'environnement**, définies par un cahier des charges précis.



Historique de développement des MAEC en Boischaut Sud

### OBJECTIF

L'objectif est de **maintenir la biodiversité et l'élevage en Boischaut Sud**. Le dispositif permet d'apporter un soutien financier aux agriculteurs volontaires pour encourager des pratiques favorables à l'environnement (maintien de bonnes pratiques ou évolution vers de meilleures pratiques), notamment :

- développement et préservation de la biodiversité (prairies, haies, ripisylves) ;
- qualité de l'eau (gestion des engrains, réduction des produits phytosanitaires) ;
- agronomie : rotation, gestion des prairies, autonomie alimentaire en élevage.

Pour étendre ce dispositif et encourager les agriculteurs à s'engager, les structures animatrices communiquent sur les MAEC (presse, mails, réunions d'information).

Durant l'année de contractualisation, les agriculteurs sont formés et accompagnés sur les plans technique et administratif. Ensuite un suivi individuel et collectif est assuré durant les 5 ans de contrat.

## Choix techniques

Afin de bénéficier d'une assise solide sur le territoire, la gouvernance des MAEC en Boischaut Sud implique de nombreux acteurs :

- Pays de La Châtre en Berry pour le portage politique
- ADAR-CIVAM pour la coordination
- ADAR-CIVAM, Indre Nature, Chambre d'Agriculture de l'Indre pour l'animation technique



## Partenaires techniques et financiers

- » **Partenaires** : Sous-Préfecture de la Châtre (préside le comité de pilotage), Pays Val de Creuse Val d'Anglin, DDT (pour l'instruction du dossier) et Codar.
- » **Financement des contrats MAEC** : FEADER (75%) et MAAF (25%) : 9 000 000 € versés aux exploitations agricoles du Boischaut Sud qui ont souscrit aux engagements entre 2011 et 2020.
- » **Financement de l'animation** : MAAF (100%) : environ 40 000 € par an.



“

### Paroles d'acteurs

*En croisant le point de vue du naturaliste, passionné par la flore et la faune, et celui de l'agriculteur, on s'aperçoit que nos objectifs ne sont pas si différents. L'agrandissement des fermes menace les parcelles les plus contraignantes de partir à la friche, ce qui n'est bon ni pour l'agriculture, ni pour la biodiversité. Les MAEC aident à entretenir et valoriser ces milieux.*

**Véronique PÉNIN**  
éleveuse à Aigurande

## Retombées locales



**Sociales** : rapprochement naturalistes / agronomes / agriculteurs. Évolution des pratiques agricoles dans le sens des attentes sociétales. Dynamiques de changement de pratiques pérennisées pour de nombreux agriculteurs.



**Économiques** : aides de 5 000 à 50 000 € par ferme, permettant de compenser les manques à gagner liés aux changements de pratiques, ou simplement de rassurer lors de la prise de risque induite par le changement de pratiques.



**Écologiques** : 80 exploitations (environ 10 000 ha) en réduction de produits phytosanitaires, préservation d'environ 600 km de haies, 750 ha de prairies naturelles diversifiées.



### Contacts

#### ADAR-CIVAM

(Association pour le Développement Agricole et Rural)  
Coordination et animation territoriale  
10 rue d'Olmor - 36400 La Châtre

**02 54 48 08 82**

adar.civam@gmail.com

#### INDRE NATURE

Animation  
44 avenue François-Mitterrand - 36000 Châteauroux  
**02 54 22 60 20**  
association@indrenature.net

#### CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'INDRE

Animation  
24 rue des Ingrains - 36000 Châteauroux  
**02 54 61 61 61**  
direction@indre.chambagri.fr

#### PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY

Portage politique  
15 rue d'Olmor - 36400 La Châtre  
**02 54 62 00 72**  
paysdelachatreenberry@wanadoo.fr



Les associations Virage Énergie Centre-Val de Loire et Virage Énergie Berry œuvrent, chacune à leur niveau territorial, à promouvoir la transition énergétique comme un des facteurs essentiels de la transition écologique.